



# Brullioles



## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03 juillet 2020

### **Extension des horaires de la médiathèque**

Monsieur le Maire informe les élus que, dans le cadre du dossier « Extension des horaires de la médiathèque » déposé en 2018 auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la commune bénéficie encore cette année d'une aide de 2 336 € de ce financeur.

### **SYDER – Syndicat Départemental d'Energies du Rhône**

- Le conseil municipal accepte la contribution de 10 944 € aux charges du SYDER pour l'année 2020. Comme les années précédentes, cette dépense est inscrite au budget primitif.
- Avec la suppression progressive des tarifs réglementés de vente, les acheteurs publics doivent désormais mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie pour l'alimentation en électricité des bâtiments publics pour les tarifs « bleus » inférieurs à 36 kwh. Dans ce cadre, le SYDER organise et coordonne un groupement de commande pour l'achat d'électricité à l'attention de ses adhérents. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce groupement et approuve la convention mise en place entre la commune et le SYDER.

### **Sécurité routière – marquages au sol**

Le conseil municipal approuve le devis présenté par la société SOLMARK de 3 837 € HT pour la reprise des différents marquages au sol, des places de parking, et la création de cheminements piétons supplémentaires ainsi qu'une place PMR devant la salle des fêtes. Les travaux devraient être réalisés fin juillet.

### **Création des commissions communales et désignation des délégués syndicaux**

Le conseil municipal désigne les membres des commissions communales et des représentants auprès des syndicats extérieurs.

<b>Syndicat des eaux</b>	Délégués titulaires : Messieurs FICHET et FRANÇON	Délégué suppléant : Monsieur JUNET
<b>SYDER</b>	Délégué titulaire : Monsieur FRANÇON	Délégué suppléant : Monsieur GOULEME
<b>SIVOS – Collège du Val d'Argent</b>	Déléguée titulaire : Madame PUIPIER	Déléguée suppléante : Madame GIROUD-ROCHE

Monsieur Pascal FICHET ayant démissionné de ses fonctions de délégué communautaire à la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, Monsieur Alain FRANÇON, 1<sup>er</sup> adjoint, devient de droit le représentant titulaire et Monsieur Michel JUNET le délégué suppléant.

### **COVID-19**

L'arrêt quasi-total de la France pendant plusieurs mois a privé les collectivités d'une partie de leurs recettes. Pour la commune de Brullioles, cette perte s'élève à environ 12 000 € : absence de location de la salle des fêtes et de la participation de l'association restaurant scolaire aux frais de fonctionnement de la cantine, exonération des loyers des commerces et coût des produits de désinfection.

### **Ecole**

- **Garderie périscolaire et restaurant scolaire**

Madame Joëlle AGUADO a souhaité arrêter sa mission d'animatrice au sein de la garderie périscolaire, structure gérée par l'association des parents d'élèves.

Monsieur Joël SOLA a fait part aussi de son souhait de ne pas renouveler son contrat en septembre 2020 en tant qu'agent encadrant les enfants pendant le temps du restaurant scolaire.

La commune, en accord avec l'association des parents d'élèves, souhaite regrouper ces deux missions afin de proposer un temps partiel de 20 h par semaine.

- **Réhabilitation de l'école**

Monsieur le Maire propose de déposer auprès du Département du Rhône un dossier d'appel à projet afin d'obtenir une aide financière.

### ***Mutuelle communale***

---

Une première permanence a été organisée vendredi 3 juillet avec la société SOLIMUT. Les brulliolois intéressés ont pu obtenir des informations et des conseils sans aucune obligation d'engagement.

Une prochaine permanence est prévue fin septembre 2020 semaine 40.

### ***Pumptrack***

---

Monsieur le Maire propose de rencontrer à nouveau les entreprises afin d'avancer sur ce dossier pour la création de cet équipement.

La collectivité vient de recevoir l'accord d'une subvention de 25 140 € attribuée par la Région Auvergne Rhône Alpes pour ce projet.

**Fermeture du secrétariat de la mairie  
du 1<sup>er</sup> au 19 août 2020 inclus**

**\*\*\*\*\***

**Fermeture de la médiathèque  
du 15 août au 3 septembre 2020 inclus**